



COMPTE-RENDU PROGRAMME PRET VAE 2019-2022

Décembre 2022

Bilan de l'opération prêt de vélos à assistance électrique :

Le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises mène depuis 2019 un projet santé-environnement intitulé « mon Parc naturel, ma santé » dans le cadre du PRSE 3 soutenu par l'ARS et L'ADEME.

La pratique du vélo, même à assistance électrique, est favorable à la santé des utilisateurs qui pratiquent alors une activité douce. Elle participe aussi à améliorer localement la qualité de l'air.

Dans la poursuite de ses actions en faveur de la mobilité durable, le Parc s'est de plus engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et notamment dans le secteur des transports qui représente 25 % des consommations énergétiques du PNR et 40 % des émissions de gaz à effet de serre.

En octobre 2020, une flotte de 8 vélos à assistance électrique (VAE) a été acquise grâce au financement de la Région Occitanie et déployée à Saint Girons. L'objectif est d'éviter des déplacements en voiture et les remplacer par de nouvelles habitudes de mobilité, aboutissant éventuellement à l'achat d'un vélo par l'emprunteur convaincu.

Grâce au financement d'ENEDIS en juin 2021, le Parc a augmenté sa flotte de 4 VAE pour les déployer dans le bassin de vie de Foix. Depuis cette date, le Parc propose aux habitants de cette zone, le prêt d'un vélo à assistance électrique pendant 2 semaines. Tout comme la première opération sur le bassin de vie de St-Girons, un journal de bord sur l'utilisation de ce vélo est tenu par l'emprunteur. L'idée est donc d'aller plus loin qu'un simple test, mais bien d'aider à l'intégration de ce nouveau mode de déplacement dans la vie quotidienne (travail, courses, loisirs, ...).

Afin de profiter de ce prêt, les habitants sont invités à se rendre sur le site internet du Parc naturel régional des

wru.parc-pyrenees-arlegeoise

Pyrénées Ariègeoises dans la rubrique « Les actions du Parc », catégorie « Santé et Environnement ».

La procédure de réservation est la même sur les deux sites. Il suffit de remplir un formulaire, compléter la convention de prêt et fournir les pièces justificatives suivantes : carte d'identité, attestation de logement, attestation de sécurité civile et un chèque de caution de 1 000€ (non-encaissé).

À la suite de la réception du dossier au PNR, un vélo leur est attribué et ils peuvent se rendre chez le vélociste « Sensation Nature » à Foix ou le magasin « Maxi Sports » à Saint-Girons pour le récupérer pour 2 à 3 semaines d'essai.

Lors de la restitution du vélo, les emprunteurs remettent le journal de bord complété et les différentes pièces justificatives fournis précédemment sont détruites.

En décembre 2022, l'opération de prêt de vélo est donc en cours depuis 26 mois sur le Bas-Salat, avec une flotte de huit vélos et depuis 18 mois sur l'agglomération de Foix avec une flotte de 4 vélos.

LES INFORMATIONS EN CHIFFRES:

Informations recueillies d'après les prêts réalisés :

Chiffres clés : Opération prêt de vélos à assistance électrique de St-Girons		
Nombre de prêts réalisés	113	
Durée moyenne d'emprunt	22 jours	
Nombre de kilomètres parcourus	19 585	
Moyenne par utilisateur (kms)	173	
Retour des journaux de bord	66 %	
Nombre de vélos disponibles	8	

Chiffres clés : Opération prêt de vélos à assistance électrique de Foix	
Nombre de prêts réalisés	25
Durée moyenne d'emprunt	15 jours
Nombre de kilomètres parcourus	3 482
Moyenne par utilisateur (kms)	145
Retour des journaux de bord	60 %
Nombre de vélos disponibles	4

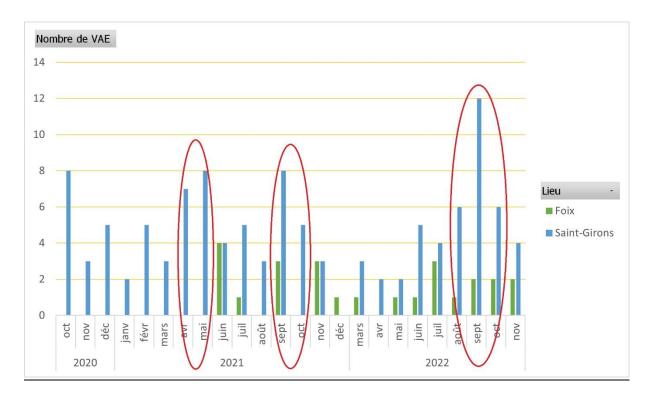
L'écart important entre le nombre de prêts de vélos à Saint-Girons et à Foix s'explique en partie par le fait que l'opération à Foix a démarré 8 mois après Saint-Girons, mais aussi par le nombre de vélos proposés au prêt : il est deux fois plus important à Saint-Girons qu'à Foix.

Répartition des prêts VAE/année

La progression du nombre de vélos prêtés à Saint-Girons en 2021 (53) correspond à un intérêt certain de la population pour cette initiative. En 2022, ce chiffre a quelque peu baissé (44). Toutefois il n'y a pas eu de renouvellement de la communication par article de presse ou diffusion d'affiches et de flyers sur cette opération en 2022 : la communication s'est faite essentiellement par le site internet du PNR, par le « bouche à oreilles » et par le vélociste.

A Foix, l'opération a démarré au début de l'été 2021, et le nombre de vélos prêté n'a que très peu augmenté en 2022 (+1 vélo). Une raison peut-être à cette absence de progression : l'emplacement géographique du magasin « Sensations Nature », peu visible, et l'absence de communication sur site.

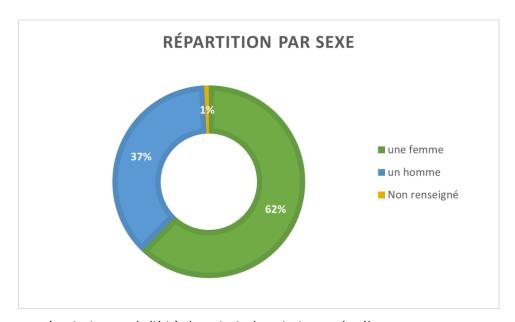
Saisonnalité:



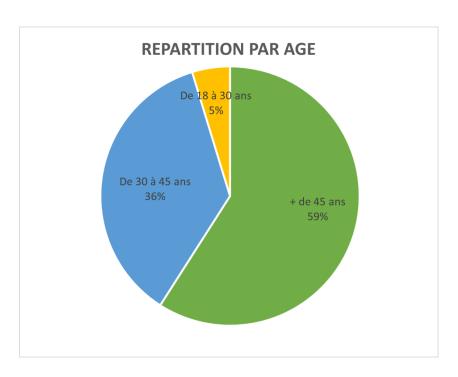
Sans surprise, le printemps et l'automne sont privilégiés pour tester un VAE : la météo paraît plus adaptée, avec moins de risque d'intempéries ou de fortes chaleurs. Ainsi aucun vélo n'a été emprunté en janvier et février 2022. Attention toutefois les deux graphiques ci-dessus prennent en compte le début du prêt : beaucoup de réservations sont à cheval sur deux mois.

Qui a emprunté un vélo?

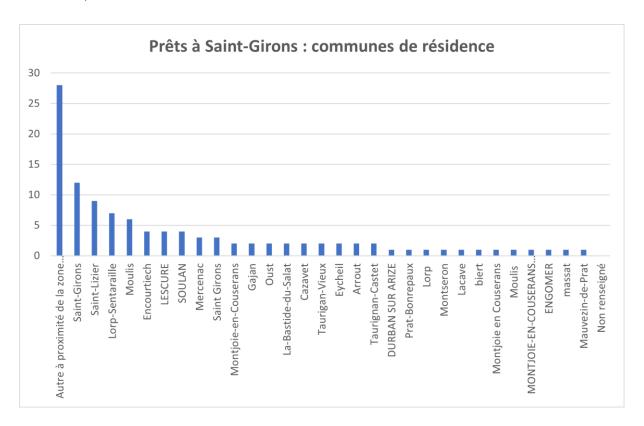
Le formulaire d'inscription pour le VAE comprenait quelques questions sur les personnes ayant emprunté les vélos.



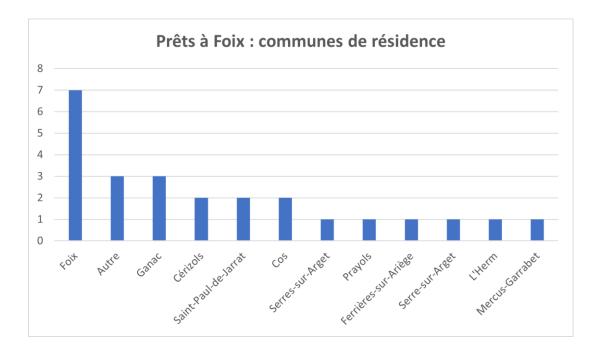
Les femmes représentent une majorité très importante des « testeurs » de vélo.

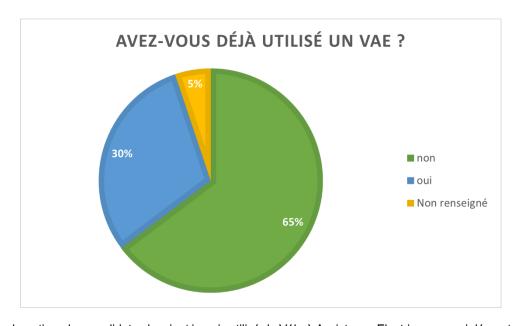


Près de 60 % des candidats ont plus de 45 ans. Ce chiffre est sans doute à mettre en relation avec certaines remarques exprimées par les journaux de bord remis à la fin des tests. Le VAE peut être utilisé sans difficultés par des personnes qui n'ont pas une pratique sportive régulière. Or les femmes dont les enfants sont devenus grands ont souvent exprimé des préoccupations liées au besoin d'activité physique en extérieur, conjuguées evec l'envie de moins impacter leur environnement.



Les communes de résidence les plus citées sont Saint Girons, Saint-Lizier et Foix, en cohérence avec l'emplacement des magasins de prêt de VAE. La diversité et l'éparpillement des communes de résidence des « testeurs » montre bien toutefois que cette opération a touché aussi bien les citadins que les habitants des villages les plus reculés.



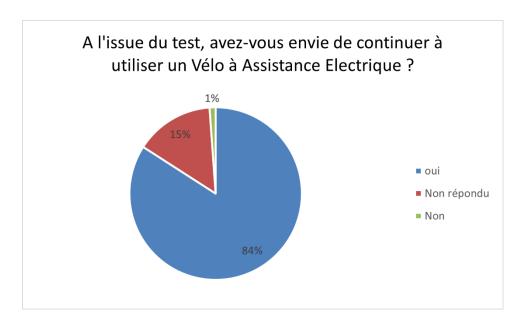


Près des deux-tiers des candidats n'avaient jamais utilisé de Vélo à Assistance Electrique, ce qui démontre l'intérêt de cette initiative. Ce chiffre sera également à mettre en relation avec les actes d'achat réalisés après l'opération.

<u>Informations recueillies d'après les journaux de bord :</u>

Le taux de retour des journaux de bord est globalement positif : 65 % des candidats au test de VAE ont retourné un journal de bord, plus ou moins rempli.

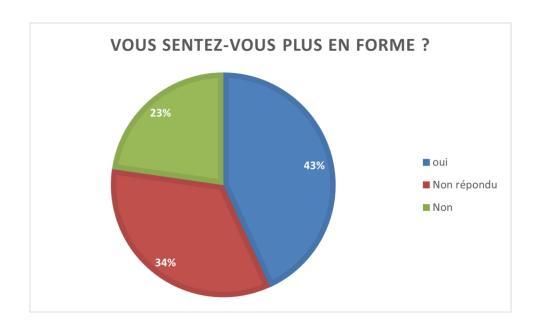
Au-delà du kilométrage effectué pendant la période de test, ce journal de bord demandait aux candidats d'indiquer leur ressenti global (envie de continuer à utiliser un VAE, sentiment d'être plus en forme...) mais aussi leur pratiques hebdomadaires (+ ou – de 10 trajets par semaine, découverte d'un nouvel itinéraire, substitution totale ou partielle d'une voiture, utilisation de la voie verte, quels usages...)



La seule personne qui a exprimé qu'elle ne souhaitait pas continuer à utiliser le VAE a invoqué la raison suivante : « Mon but était de pouvoir aller à Saint-Girons pour les courses ou autres en vélo plutôt qu'en voiture. Le seul moyen d'y aller est la départementale qui est très dangereuse (les voitures roulent vite et se croisent malgré la présence du vélo, ce qui fait que le moindre écart serait catastrophique). Le chemin qui longe le canal de la papeterie de Lédar est impraticable avec ce vélo. Il s'apparente plus à une piste de montagne qu'à un chemin. »

Les non-réponses correspondent à des personnes qui n'ont pas pu réaliser le test dans de bonnes conditions, pour cause de météo très mauvaise, maladie ou absence familiale.

La quasi-totalité des candidats qui ont pu réellement utiliser le VAE pendant leur période de prêt est donc conquise par son utilisation.



Le sentiment d'être plus en forme après 2 à 3 semaines de vélos n'est pas la majorité des avis exprimés, mais il est toutefois de 43 %.

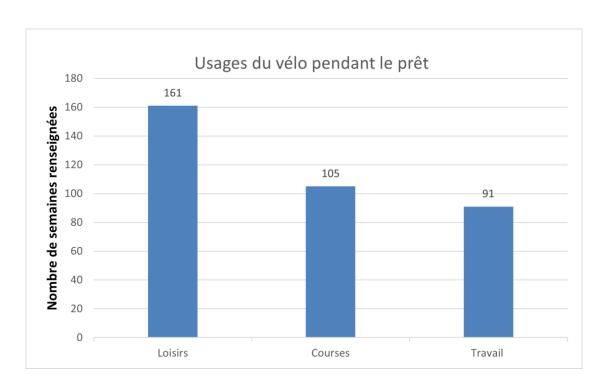
Parmi ceux qui ont répondu « non », un certain nombre pratique déjà des déplacements à vélo quasiment au quotidien et sont surtout intéressés par la possibilité d'aller « plus vite et plus loin ». D'autres évoquent simplement « le plaisir », dû à « la simplicité et au confort d'utilisation ».

Il est intéressant de constater que même parmi les personnes qui n'ont rien répondu à cette question, plusieurs remarquent que « sur ce type de vélo ils peuvent encore prendre du plaisir et éviter d'utiliser leur voiture pour les courses de proximité » ...

Enfin, quelques candidats estiment que la période n'est pas suffisamment longue pour percevoir un changement en profondeur.

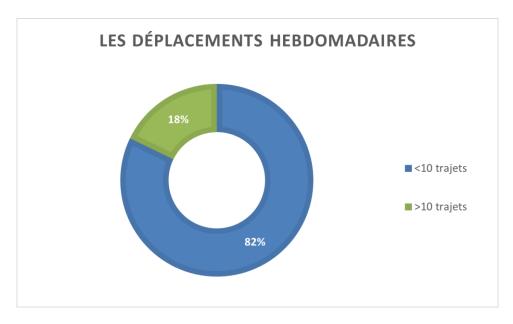
Journaux de bord : informations/semaine

Le journal de bord demandait également aux candidats de détailler leurs usages du vélo par semaine d'utilisation. Les graphiques suivants expriment donc des informations hebdomadaires. Certains candidats ont renseigné l'ensemble des semaines d'utilisation, d'autres n'ont renseigné que la première semaine. Les chiffres ci-dessous ne traitent que des semaines renseignées, et non pas des candidats.

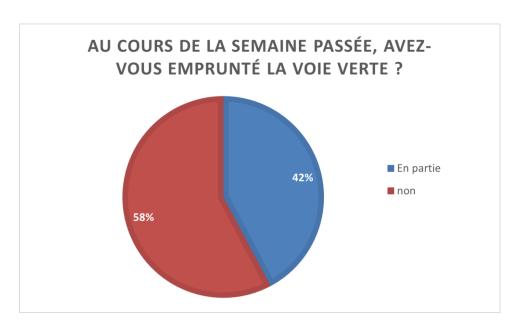


Parmi les choix proposés, les loisirs arrivent largement en tête dans les usages cités et seules 2 personnes ont répondu « Autres usages ». Les trajets pour se rendre au travail ont suscité plusieurs remarques sur l'équipement nécessaire, en particulier pour pouvoir transporter du matériel.

Les usages hebdomadaires sont aux 4/5 des trajets inférieurs à 10/semaine, soit moins d'un aller-retour quotidien en moyenne. Bien que faible, cette tendance semble cohérente avec l'idée même du test : expérimenter l'usage d'un VAE au quotidien, en complément et/ou remplacement d'un véhicule à moteur.



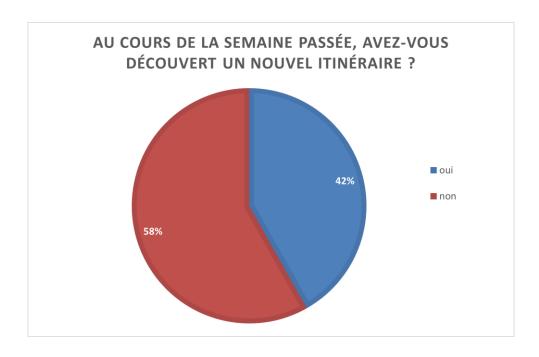
Sur les graphiques suivants, on retrouve un taux de « non-réponse » toujours équivalent à 50 % des journaux de bord. Ce taux de non-réponse s'explique par les journaux de bord remplis uniquement la première semaine de prêt. **Ici, c'est donc la répartition entre les 50 % restants qui peut donner des indications**.



58 % des utilisateurs qui ont renseigné cette rubrique n'ont pas utilisé la voie verte. Parmi eux, certains vivent loin des infrastructures existantes, et leurs trajets ne les amènent pas forcément à proximité des pistes cyclables.

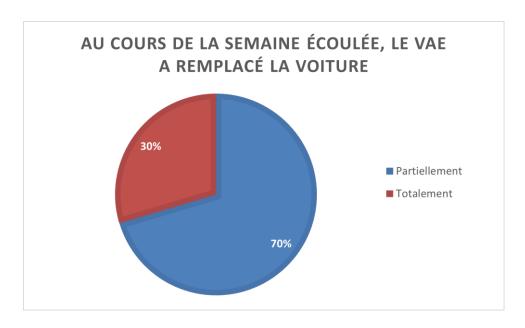
C'est par ailleurs une remarque qui revient très souvent dans les « expressions libres » :

- 30 % des avis exprimés (22 % à Saint-Girons et 8 % à Foix) souhaitent le développement des aménagements et des infrastructures pour les cyclistes : création de pistes cyclables, liaisons pour rejoindre la voie verte mais aussi signalétique, création de lieux sécurisés de parkings à vélo...
- Dans un même registre, 21 % des remarques émises mettent l'accent sur la dangerosité à circuler sur les routes départementales en Ariège (15 % à Saint-Girons et 6 % à Foix) : routes sinueuses, vitesse et comportement des automobilistes, présence d'aménagements type chicane à l'entrée des villages...)

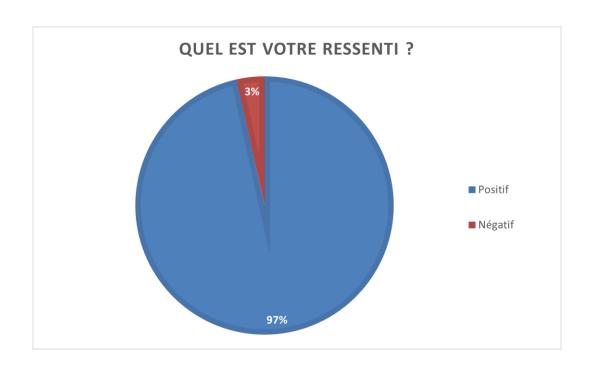


Sur la découverte de nouveaux itinéraires, on retrouve la même proportion parmi les informations exprimées que pour l'usage de la voie verte : 58 % des utilisateurs ont emprunté des itinéraires habituels, c'est-à-dire les trajets

habituellement effectués en voiture. Seuls 42 % d'entre eux ont expérimentés d'autres chemins. Là encore, quelques remarques soulignent qu'il faut du temps pour adapter l'organisation du quotidien à l'usage d'un VAE.



Les réponses exprimées ci-dessus montrent bien que malgré une période d'adaptation qui peut demander davantage de temps que la période de prêt prévue (2 à 3 semaines), **l'usage du VAE peut se substituer totalement à l'utilisation d'un véhicule à moteur**. En effet, au cours de la période d'emprunt, l'usage du VAE a remplacé intégralement l'usage d'une voiture ou d'une moto pour 30 % des réponses exprimées. On peut supposer que cette proportion augmente dans le cas d'un achat complété des équipements nécessaires aux usages prévus (sacoches, petite charrette...). De plus, parmi les personnes qui ont utilisé le VAE en remplacement partiel de la voiture, beaucoup ont souligné « une diminution nette des trajets en voiture », « une économie d'essence substantielle (et le plaisir du sport) », ou encore la possibilité « de décompresser en sortant du travail ».



Le dernier graphique « hebdomadaire » souligne l'intérêt des habitants des environs de Foix et de Saint Girons pour cette opération de prêt.

Le bilan de cette opération est en effet très positif. Les six personnes qui ont exprimé un avis négatif sur une semaine évoquent des conditions météorologiques très défavorables, des difficultés d'organisation ou de santé. La plupart (4) ont d'ailleurs émis des avis positifs sur le reste de leur période d'emprunt. Une seule personne a exprimé un avis entièrement négatif, c'est également la seule personne qui ne souhaite pas continuer d'utiliser un VAE (cf p 6), essentiellement pour des raisons de routes dangereuses.

Evaluation générale et actes d'achat.

63 personnes (72 %) parmi les candidats ayant renvoyé leur journal de bord ont utilisé l'espace « expression libre », pour émettre des remarques, des suggestions diverses et variées. Parmi ces dernières, l'aménagement de voies réservées aux cyclistes arrive en tête, mais il est à noter qu'un tiers des commentaires souligne l'intérêt de l'expérience, (allant de « bonne expérience » à « c'était génial ! ») et 13 candidats remercient explicitement le PNR de cette initiative, qui leur a permis de mesurer la faisabilité d'un changement dans leur organisation quotidienne.

En novembre 2022, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des personnes ayant emprunté un VAE depuis octobre 2020, pour leur demander si depuis leur période de test ils ont effectué l'achat d'un VAE.

61 personnes ont renvoyé ce questionnaire, soit un taux de réponse de 45 %.

35 personnes ont indiqué avoir acheté un VAE après leur emprunt, ce qui représente 57 % des questionnaires renseignés, mais aussi 26 % du total des personnes ayant emprunté un VAE depuis octobre 2020.

Cette proportion très forte souligne bien l'intérêt des habitants du PNR pour ce mode de déplacement, ainsi que l'importance de poursuivre cette opération de prêt, avec l'appui des communautés de communes concernées.

7 personnes parmi les réponses exprimées n'ont pas encore acheté de vélo, mais souhaitent le faire rapidement et 10 autres l'envisagent ultérieurement, ce qui représente 12 % des « testeurs de vélo ».

Enfin, 9 personnes ayant renseigné le questionnaire ne souhaitent pas s'engager dans l'achat d'un VAE. Parmi les raisons évoquées, le prix élevé revient comme un frein à l'achat, mais aussi le manque d'infrastructures (finalisation des voies vertes et signalétique, lieux de garage, matérialisation de pistes cyclables...).

Synthèse du bilan pour les candidats au prêt :

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
 Confort et qualité du matériel prêté, lumière puissante la nuit Assistance suffisante sauf gros relief Plaisir de faire du vélo sans fatigue, écologique et entretient la forme 	 Pas adapté aux mauvaises conditions météo, trop froid l'hiver Manque d'accessoires (rétros, sacoches ou panier) Type de vélo plus adapté sur route que sur chemin

<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
 Changement climatique : s'appuyer sur cette opération pour initier des changements et réflexions autour des mobilités douces. Proposer des subventions locales et pourquoi pas_calibrées sur le besoin en assistance (distance et relief) 	 Manque d'aménagements cyclables : voie, trottoir, sécurité Sentiment d'insécurité sur certaines routes sinueuses et étroites (limitation de vitesse) Points de dépose sécurisés insuffisants, crainte du vol Voie verte : espace public « squatté », connexions manquantes et manque de signalétique (distance et temps aux services)

Synthèse du bilan pour le PNR des Pyrénées Ariégeoises :

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
 Pas de casse ni de grosses réparations Souplesse et professionnalisme du prestataire à Saint Girons 26 % d'achats de VAE après le prêt. 	 La gestion administrative demande encore du papier (caution) Les gens ne lisent pas en détail la convention et les modalités
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
 Passer le relais « clé en mains » à d'autres collectivités locales ou associations Communiquer sur les besoins des cyclistes en local auprès des autorités compétentes : aménagements et infrastructures notamment Communiquer sur l'équipement nécessaire à vélo 	 Cession du magasin Maxi Sports à Saint Girons Entretien courant : Pièces à changer (chaîne, freins)

Perspectives:

Fin 2022, la question se pose de la poursuite de l'opération de prêt de VAE, par le PNR, par une collectivité territoriale ou par une association. En janvier, deux nouvelles demandes de prêt ont été transmises au PNR.

Le gérant de Maxi Sports cède son activité dans quelques semaines et un renouvellement de la convention de prestations de services est à prévoir avec le repreneur.

Les jeunes de 18 à 30 ans qui ont moins de pouvoir d'achat et dont les besoins de mobilité sont différents ont très peu utilisé la possibilité de prêt de VAE. Le renouvellement de la communication en cas de poursuite de l'opération ou de reprise par un tiers paraît indispensable, en ciblant en priorité ces publics.

Il est important de noter que l'infrastructure voie verte locale ne créée pas la demande : les besoins sont davantage urbains mais les remarques exprimées montrent que la rupture pour traverser Saint-Girons joue à ce niveau.